



HAL
open science

Éditorial: Amplifier et coordonner le soutien politique à l'activité physique

Anne Vuillemin, Antoine Noël Racine, Aurélie van Hoyer

► **To cite this version:**

Anne Vuillemin, Antoine Noël Racine, Aurélie van Hoyer. Éditorial: Amplifier et coordonner le soutien politique à l'activité physique. Santé Publique, 2024, Activité physique et santé, 36 (2), pp.7-7. hal-04743374

HAL Id: hal-04743374

<https://hal.science/hal-04743374v1>

Submitted on 18 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Amplifier et coordonner le soutien politique à l'activité physique

Amplify and coordinate political support for physical activity

La promotion de l'activité physique est un enjeu de santé publique essentiel. En France, l'activité physique figure à l'agenda politique de la santé publique depuis les années 2000, avec son introduction dans le premier Programme National Nutrition Santé (PNNS1). Nous en sommes aujourd'hui à la fin du quatrième PNNS, où l'activité physique a progressivement pris une place de plus en plus importante. Parallèlement, l'activité physique a été intégrée dans différentes politiques, comme les plans régionaux sport santé bien-être et a fait l'objet de nombreux rapports et expertises. Pourtant, l'accès à ces pratiques reste inégal selon les milieux sociaux, l'âge, le genre et les territoires. Face à cette situation, de nombreuses initiatives visent à réduire ces disparités, en adaptant les activités physiques et leurs conditions de pratiques pour les rendre accessibles à tous.

Dans ce numéro hors-série, plusieurs articles abordent les questions d'accessibilité à l'activité physique, supervisée ou via le numérique (Azéma *et al.*, Rasclé *et al.*), des plus jeunes (Decorte *et al.*, Dastugue *et al.*, Vaillant-Coindard *et al.*) aux plus âgés (Rapin *et al.*), en ciblant particulièrement les populations issues de milieux défavorisés et touchées par des maladies chroniques (Boux *et al.*, Sit *et al.*).

Cependant, ces initiatives ne peuvent être durablement mises à l'échelle que si elles adoptent une approche plus systémique, où la politique nationale sert de cadre de référence et les initiatives locales fonctionnent comme des leviers d'action adaptés aux spécificités des territoires, en témoigne l'expérience relatée par Bertrand-Protat *et al.*, tout en assurant une dynamique globale commune grâce à une gouvernance partagée, un soutien technique et financier adéquat, et une communication cohérente. Cette démarche nécessite un engagement constant, une évaluation régulière, et une capacité d'adaptation pour répondre aux évolutions des besoins. Cette articulation entre le national et le local, mais aussi entre les différents secteurs et acteurs, peut parfois s'avérer complexe, comme le soulignent Collinet & Raingeaud dans l'étude du dispositif « 30 minutes d'activité physique par jour », impulsé depuis quelques années dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Ainsi, faire de l'activité physique un sujet transversal dans une politique et intégrer son développement dans toutes les politiques publiques requiert une approche intersectorielle et coordonnée. Chaque secteur détient potentiellement une part de la solution et peut contribuer à créer des conditions et des environnements favorables à l'activité physique, comme le montre également l'étude de Moutet *et al.*, avec les multiples co-bénéfices du développement des mobilités actives. L'étude de Georgin *et al.*, avec la construction participative d'un plan intersectoriel pour l'alimentation et l'activité physique à des fins de santé, en est également un exemple concret.

Par conséquent, la promotion de l'activité physique nécessite une mobilisation de tous les acteurs et une prise en compte réelle des besoins de la population, comme le souligne également l'article de Myotte *et al.* C'est par cette convergence d'efforts que l'on pourra construire une société plus active, en bonne santé, et équitable pour tous.

Anne Vuillemin

Présidente de la Société française de Santé publique ;
LAMHESS, Université Côte d'Azur, France

Antoine Noël Racine

LAMHESS, Université Côte d'Azur, France

Aurélien Van Hoya

INSPIRE, Université de Lorraine, France